



Association Intercommunale d'Electricité du Sud du Hainaut

Société Coopérative Membre d'INTER-REGIES et LE CABLE

Siège Administratif : Rue du Commerce 4 • B - 6470 RANCE

RPM Charleroi

TVA BE 0201.712.587

DEXIA : IBAN : BE11 0910 0074 8848

BIC : GKCCBEBB

POSTE : IBAN : BE40 0000 1721 4163

BIC : BPOTBEB1

Téléphone 32.(0)60.45.91.60

Téléfax 32.(0)60.41.17.94

Permanence dépannage

Jour et nuit 060-41.10.10

19-0443-DW/MH

A RAPPELER DANS LA REPONSE

N° _____

RANCE, le 19 novembre 2019

Administration communale
de
6440 FROIDCHAPELLE

Monsieur le Bourgmestre,

Nous avons l'honneur de vous inviter à l'Assemblée Générale Extraordinaire de notre Association qui se tiendra à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Momignies **le vendredi 20 décembre 2019 à 18 heures 30.**

ORDRE DU JOUR.

- 1 – Désignation des scrutateurs et vérification des parts sociales.
- 2 – Modifications statutaires – Mise en conformité du Décret du 11 mai 2018 relatif à la Réforme de la structure, de l'organisation, de la composition, de l'indépendance, du rôle et des missions du GRD.

Conformément à l'article L1523-13 § 1^{er} (alinéas 4 et 5) du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, la séance de l'Assemblée Générale est ouverte à toutes les personnes sur le territoire d'une des communes, provinces ou C.P.A.S associés.

Nous rappelons à nos associés que la convocation à l'Assemblée Générale, de même que l'ordre du jour doivent faire l'objet d'un affichage dans les 48 heures de leur réception.

Nous comptons sur votre présence et vous prions d'agréer, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de nos sentiments distingués

Le Directeur,


D. WALLÉE

Le Président,


E. THIRY